

E 2809/1/1

*Communiqué de presse de la Commission des Affaires étrangères
du Conseil national*

Weggis, 21 mai 1942

La Commission des Affaires étrangères du Conseil national a siégé, les 20 et 21 mai à Weggis, sous la présidence du Conseiller national Gut, Zurich. L'exposé détaillé du Conseiller fédéral Pilet-Golaz, Chef du Département politique, sur la situation internationale, a été suivi d'une discussion étendue¹. La Commission approuve, une fois de plus, la politique de neutralité du Conseil fédéral que le peuple doit continuer à soutenir par une attitude appropriée.

ANNEXE

E 2809/1/1

*Séance de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national*²
Weggis, 20 et 21 mai 1942

CR

Présidence: M. Gut.

Membres présents: MM. Troillet, Perréard, Rosselet, Bärtschi, Jäggi, Schmid (Sol.), Riedener, Gysler, Bringolf, Reinhard (dès 20 h.).

Membres excusés: MM. Rappard et Hirzel.

Représentant

du Conseil fédéral: M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz, Chef du Département politique.

1. Cf. annexe au présent document.

2. Compte rendu rédigé par F. de Diesbach. D'une manière générale, sur la Commission des Affaires étrangères, cf. DDS, vol. 13, note 2 au N° 329.

Le Président ouvre à 18 h. 40 la séance en annonçant que la commission tiendra deux séances: la première ce soir, qui durera jusqu'à 20 h. environ, la seconde demain dès 8.15 h., pour entendre d'abord un exposé en deux parties du Chef du Département politique et pour discuter ensuite des questions que pourrait susciter ce rapport, ainsi que celle déjà annoncée par écrit. Il passe la parole à M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz.

Exposé de M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz (résumé).

Les communications que j'ai à vous faire demanderont un certain temps. Elles se divisent en deux parties: l'une générale (ce soir), l'autre traitant plus particulièrement la position de la Suisse (demain matin).

I. Situation générale. Tour d'horizon nécessaire pour fixer la position de la Suisse.

1. La situation générale est assez sombre, elle est obscure. Je n'arrive pas à la percer.

Dans la première phase de la guerre, nous avons des positions marquées de part et d'autre. Les forces s'étaient fixées: d'une part, sur le continent européen, l'hégémonie allemande, d'autre part l'hégémonie de l'Angleterre sur la mer, équilibre établi, quitte à se déplacer, mais équilibre évident.

Brusquement, cet équilibre s'est évanoui. Sur le continent, l'hégémonie allemande s'est vue battue en brèche par la Russie. L'Allemagne a vu lui échapper la suprématie qu'elle s'était acquise.

Le même phénomène peut être constaté sur mer. L'hégémonie de l'Angleterre – plus exactement des puissances anglo-saxonnes – est compromise dans l'Atlantique et dans le Pacifique. Sur l'Atlantique, la partie est très dure, de même dans le Pacifique (bataille de la Mer de Corail, incertaine encore quant aux résultats) l'équilibre est devenu plus douteux. L'élément actif de l'Angleterre a été compromis par les succès nippons. Les nations unies n'ont subi jusqu'à maintenant que des défaites vis-à-vis des Japonais. Ceux-ci sont à la porte de l'Inde, ils l'ont déjà forcée. La régression anglo-saxonne est très marquée.

Les nations unies n'ont pas pu former le cercle autour de l'Axe à cause du Japon. L'Europe et l'Amérique ont été incapables de protéger leurs possessions en Insulinde. Sur mer, il n'est pas douteux que les Anglo-Saxons se soient laissés surprendre (Amérique) ou entamer (Angleterre).

(Rapports³ à l'appui d'un Suisse établi en Angleterre:

16.3.1942: Beträchtliche Verluste an Schiffsraum – Schiffsbauvolumen nicht so gross, wie es sein könnte.

11.4.1942: Schiffsversenkungen 1941 3 Mal mehr als amerikanischer und 2 Mal mehr als englischer Schiffsbau. Englands schwächster Punkt ist der gefährdete Schiffsraum.)

La situation actuelle est donc celle-ci: rupture d'une double hégémonie.

2. Il en résulte les *conséquences* suivantes:

a) La situation originelle est partiellement renversée. Les *ressources* des Anglo-Saxons paraissent inépuisables, aujourd'hui, tel n'est plus le cas.

(Rapport⁴ à l'appui d'un industriel néerlandais en Amérique: envisage fin mars 1942 le rapport des parties quant aux ressources d'une manière assez pessimiste.)

La perte des puits de pétrole de l'Insulinde complique considérablement la stratégie maritime des Anglo-Saxons. Certains métaux spéciaux et importants se font rares pour eux: l'étain (de l'Insulinde) notamment. Le caoutchouc va faire défaut aux Anglo-Saxons (provisions pour 9-10 mois et production considérablement diminuée). Il faut songer à la fabrication de produits de remplacement, mais les Anglo-Saxons n'y avaient jamais pensé et ils ne sont pas équipés. Pourtant, ils sont partiellement amenés à imiter l'industrie de guerre des Allemands. Ils commencent à devoir redouter la pénurie.

(Preuve: Déclaration Donald Nelson (Etats-Unis) du 14 mai.)

b) La situation *militaire* est sensiblement affectée par le renversement. La perte de tonnage (surtout des Etats-Unis) gêne considérablement le ravitaillement en matériel de guerre de la Russie (voies d'accès Nord-Sud). Les trajets sont considérablement plus longs et le tonnage est mesuré.

3. *Non retrouvés.*

4. *Non retrouvé.*

La dispersion des lignes de communication et la protection qu'il faut leur accorder est un autre problème: Côte américaine très étendue avec une marine très réduite (l'Amérique du Sud n'a pas de flotte) – Méditerranée – côtes du Golfe Persique – Afrique orientale – côtes des Indes – côtes australiennes. On doit donc rester sceptique quant à un deuxième front qui exigerait des centaines de milliers d'hommes et des moyens de transport et de protection en conséquence.

c) La situation *politique* n'est pas claire.

Il y a certains points d'interrogation qui pèsent sur l'avenir. *Equivoque russo-japonaise* (relations correctes et amicales). Pourquoi? Parce que peut-être tous les deux estiment que les positions actuelles ne sont pas définitives, qu'un accommodement germano-russe est possible.

(Rapport de la Légation à Stockholm du 9.5.1942⁵ et lettre (avril) du correspondant de Londres⁶: Verhältnis England – Russland lässt zu wünschen übrig. Man darf sich nicht vom Schein täuschen lassen.

Il y a entre l'Angleterre et la Russie entre autres le problème Pologne. Le bonheur anglo-russe n'est pas parfait (rapport de Londres du 11.5.1942)⁷.

Un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, *un jour*, ne semble donc pas exclu.

II. Situation de l'Europe.

1. Avenir lointain.

Il est presque certain que l'Europe aura perdu la suprématie mondiale et qu'elle risque de perdre l'empire d'Asie (les guerres de Napoléon ont coûté à l'Europe l'Amérique).

2. Avenir immédiat.

La situation est loin d'être confortable. La famine menace l'Europe (Espagne, France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Grèce, Norvège, Finlande, Pologne). Les Balkans ont moins souffert, mais en Hongrie, la récolte s'annonce mauvaise et en Roumanie, le pays était inondé au moment des semailles.

Manque de main-d'œuvre, épidémies (rapport sanitaire technique du 16 avril 1942⁸), *bombardements* (Lübeck, Cologne; comment la population civile se comportera-t-elle à cet égard?)

Les probabilités pour demain sont la misère et le désespoir avec toutes les conséquences surtout sociales que cela comporte. Plus nous avançons, plus la situation devient précaire.

Seul se dessine comme un fond plus clair l'immense désir de paix. En résultera-t-il une solution de raison?

19.45 h.

(Suite de l'exposé de M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz) 21.5.1942, 08.00.

III. La Suisse (au milieu de la situation générale incertaine)

1. Politiquement:

Dans le désordre général, nous avons conservé des privilèges et une situation relativement satisfaisante.

Nos relations avec tous les pays sont, elles aussi, satisfaisantes; elles sont pour le moins correctes, voire confiantes. Preuve en sont les intérêts étrangers confiés à notre pays⁹. De plus en plus on recourt à nous (tous les grands pays). Il se produit là pour nous une spécialisation.

Il ne faut pas se dissimuler que cette mission est lourde et très délicate. Elle est lourde pour un personnel restreint quant au nombre et aux cadres disponibles. Nous pouvons courir le risque de commettre une erreur. D'autant plus que les obstacles matériels augmentent: difficultés des transports et des communications.

Ces difficultés nous obligent à faire appel à des courriers. D'une manière générale, le *service du courrier* avec l'étranger se fait

5. Cf. E 2300 Stockholm/12.

6. Non retrouvé.

7. Cf. E 2300 London/36.

8. Non retrouvé.

9. Cf. *Table méthodique, rubrique* 8. Protection des intérêts étrangers.

a. par la poste ordinaire.

J'ignorais tout d'un prétendu contrôle allemand du courrier postal (question Rosselet)¹⁰. J'ai fait procéder à une enquête, en voici le résultat: il n'existe entre la Suisse et l'Allemagne aucun accord de cette nature. Un arrangement a été conclu avec le Reich concernant le trafic des marchandises et des colis postaux destinés à la France ou à transiter par la France¹¹. Ce trafic doit être acheminé par Bâle et par La Plaine. Mais aucun accord n'est intervenu quant à la correspondance. Ceci ne signifie pas qu'il n'y ait pas de contrôle allemand des lettres¹². Il n'y a pas un pays en guerre qui admette le passage de la correspondance en transit sans contrôle (les Anglais aux Bermudes).

b. par cassette pour la correspondance diplomatique à destination des pays qui ne sont pas en guerre. Cette correspondance est transportée par les courriers dans certaines capitales d'où il est acheminé à destination par la poste ordinaire dans des cassettes métalliques plombées.

c. Courriers diplomatiques: Nous avons été amenés à nous assurer le service de courriers professionnels. Nous utilisons à ce jour douze courriers. L'ampleur de la correspondance et la nécessité d'approvisionner certaines légations en vivres (chiffres tirés du rapport Risch)¹³, ainsi que la réserve de certains pays (Espagne) à l'égard de courriers occasionnels nous y obligent.

Les circonstances exigent de la sévérité dans le choix des courriers et d'une manière générale dans l'usage de la valise diplomatique et dans l'octroi des passeports diplomatiques et de service.

Rapports avec les divers pays.

A. *Amérique.*

Nos rapports avec les Etats-Unis sont assez bons. Ce qui est le plus frappant, c'est l'indifférence à l'égard de la Suisse qui reste une notion pittoresque ou historique. On ne s'intéresse guère à nous. Nous sommes une quantité négligeable. Les Américains ne se rendent pas toujours compte de nos intérêts, malgré nos efforts et ceux des Américains en Suisse (dollars bloqués)¹⁴.

B. *Angleterre.*

Nos rapports avec les Anglais sont très confiants, presque trop. Les Anglais auraient des velléités d'en abuser.

Pas dans le domaine militaire: des bombardements anglais en Suisse paraissent hors de cause (je ne suis pas aussi sûr des Américains).

Si l'Angleterre abuse des sympathies suisses, c'est d'abord dans le domaine de la propagande: nouvelles marquées à tort du sceau suisse, nouvelles reprises dans les journaux suisses. Nous servons à l'Angleterre de poste-relais avancé des thèses anglo-saxonnes au centre de l'Europe, ce qui nous crée des difficultés avec nos voisins.

Ensuite il semblerait que l'Angleterre estime que les services rendus à l'Empire Britannique lui sont dus; pas de reconnaissance. Ceci se constate notamment dans les négociations commerciales¹⁵. Le blocus devient de plus en plus rigoureux en raison des circonstances: diminution des matières premières dont disposent les Anglo-Saxons et en raison du fait que les Anglais sont liés de gré ou de force à l'Amérique. Londres ne peut rien faire sans consulter Washington. Aussi nos négociations économiques à Londres sont-elles grippées – et nous ne pouvons pas discuter avec l'Axe sans connaître les intentions des Anglo-Saxons.

Nos manifestations excessives de loyalisme ne nous sont pas utiles comme nous le croyons. Quels que soient nos sentiments pour les Anglais, ils font, eux, une politique des intérêts anglais. A nous aussi de voir seulement notre intérêt.

10. *Question posée par écrit le 9 mai à Th. Gut (non reproduite).*

11. *Cf. Nos 78 et 82. Cf. aussi le PVCF du 13 juin 1941, E 7001 (B) 1/252.*

12. *Cf. effectivement E 2001 (D) 3/458 et E 4001 (C) 1/252. Au sujet de la démarche allemande pour une participation suisse à l'Union postale européenne, cf. les PVCF N° 954 du 5 juin 1942 et N° 1583 du 28 septembre 1942, E 1004.1 1/422 et 425.*

13. *Non retrouvé.*

14. *Cf. rubrique 2.7. Etats-Unis d'Amérique.*

15. *Cf. rubrique 2.10.1. Négociations économiques et financières à Londres.*

21 MAI 1942

609

A cet égard les interventions des Anglo-Saxons dans notre vie économique (enquête des agents de renseignements, listes noires) sont inquiétantes. Des réactions sont indispensables, sinon les accusations de manquement à la neutralité pourraient paraître justifiées et nous nous exposerions à des mesures semblables de la partie adverse, ce qui signifierait la fin de notre économie nationale.

En résumé, nos relations avec l'Angleterre sont politiquement bonnes; économiquement nous nous heurtons à la volonté de rendre le blocus de plus en plus serré.

C. *Allemagne.*

Politiquement nos rapports avec le Gouvernement allemand sont très corrects. Par ailleurs on sait qu'il ne règne pas entre les deux pays une atmosphère cordiale. Encore faut-il distinguer: Allemagne officielle, militaire, économique, intellectuelle, partisane.

La presse allemande¹⁶ montre de la froideur à l'égard de la Suisse. Elle est pourtant moins agressive qu'autrefois. Certains journaux – toujours les mêmes et aussi toujours les mêmes journalistes – s'acharnent encore contre la démocratie suisse et ses institutions. En revanche, les articles sur nos efforts économiques sont empreints d'objectivité.

Mais nous ne nous faisons pas d'illusions quant aux rapports: certaines réactions et attitudes sont incompréhensibles aux Allemands (attitude à l'égard de la guerre au bolchevisme¹⁷) ou leur paraissent contraires aux principes que nous affichons (comportement à l'égard de l'occupation de la Perse et de Madagascar).

Nous avons en Allemagne des amis, de très bons amis, mais aussi des adversaires possibles irréductibles.

Le Gouvernement allemand, il est vrai, se montre très compréhensif pour ses livraisons¹⁸. Il y trouve son avantage, c'est entendu.

D. *Italie.*

Là je suis hésitant.

Nos relations apparentes sont bonnes. On constate une détente sensible, une amélioration dans les rapports de presse. L'incident Ruegger¹⁹ n'a rien à faire avec les rapports de pays à pays. Il n'était pas dirigé contre nous.

Mais dans le domaine économique nous éprouvons des difficultés. L'Italie a dénoncé tous les accords économiques au 1^{er} juillet 1942²⁰. Nous sommes même menacés de voir dénoncer l'accord de transit.

Le fait de ne pas avoir de Ministre à Rome est étranger à cet état de choses. D'ailleurs MM. de Stoutz²¹ et de Salis ont été adjoints à la Légation et M. Ruegger ne l'a pas quittée aussitôt.

Il y a des difficultés de trouver l'homme qu'il faut pour Rome. Celui qui semblait être désiré est hors de cause. Il ne s'agit d'ailleurs ni d'un agent diplomatique ni d'un homme politique.

Dès que les circonstances l'exigeront, je ferai désigner le nouveau Ministre, le meilleur qui sera à disposition.

E. *France.*

Les rapports avec la France sont très affectueux, ce sont des rapports de pitié et d'aide. Les rapports matériels sont presque inexistants. L'économie française ne parvient pas à se ressaisir, de sorte que les rapports économiques sont tombés à presque rien²².

Il y a aussi la question du changement d'Ambassadeur. L'agrément a été demandé pour un nouvel Ambassadeur, Monsieur X²³. Il a été accordé il y a un mois et la nomination n'a pas encore été faite.

16. Cf. rubrique 2.1.4. Allemagne. Presse et censure.

17. Cf. N° 74.

18. Cf. 2.1.1. Allemagne. Relations économiques.

19. Cf. Nos 155 et 172.

20. Cf. N° 181 et note 1.

21. Cf. son rapport du 29 juillet 1942 (N° 219).

22. Cf. rubrique 2.9.1.1. Relations économiques et financières.

23. P. Pucheu. Cf. N° 194.

A ce sujet, les indiscretions de presse sont regrettables. Le silence s'impose.

2. *Economiquement:*

Si politiquement nous n'avons pas à nous plaindre, ce n'est pas le cas dans le domaine économique. Partout on souffre, on est obligé de se restreindre, de se priver et nous en subissons les conséquences. Les périodes qui viendront seront des périodes de restrictions, car nous dépendons du continent et celui-ci ne pourra pas nous offrir grand'chose. Les difficultés seront moins de nature alimentaire que pour l'approvisionnement en matières premières (fer) et en combustibles (charbon).

Il faudra faire preuve de grande prudence et de grande réserve. Pas de bassesses, pas de flatteries – de la retenue, de la loyauté et de l'impartialité (à l'exclusion de toute propagande). En général on comprend; ce sont les exceptions qu'il faut combattre.

1942 ne sera pas une année d'attente, mais une année de détermination, à remous assez profonds avec des répercussions assez considérables. Il faut se préparer à les recevoir.

Si notre pays garde une attitude de pondération, nous pourrions rendre un service à la paix. Nous ne songeons pas à jouer le rôle de grands négociateurs. Nous n'y aurions rien à gagner mais tout à perdre, car la paix n'est pas encore mûre. Nous recevions une réponse négative, désagréable et dangereuse. Dans la neutralité il y a aussi la grandeur de la sérénité, la grandeur du passage à la paix.

L'avenir est assez sombre pour que nous oublions, au moins momentanément, nos disputes personnelles, partisans, régionales ou doctrinaires pour ne songer qu'à la cohésion et à la discipline, les deux conditions d'une solidarité efficace, qui nous sont indispensables pour atteindre la paix.

Discussion.

M. Perréard s'inquiète des imprudences qui pourraient être commises, telle la récente tentative de *M. Duttweiler* d'amener des négociations de paix²⁴. *M. Duttweiler* a déjà une fois risqué de créer un incident. Il récidive et a l'air de pouvoir faire ce qu'il veut. Le Conseil fédéral ne pourrait-il pas intervenir pour l'avenir?

M. Reinhard. 1. *Duttweilers* Taktik besteht darin, über Fragen zu sprechen, die nicht in dem Zusammenhang der betreffenden Veranstaltungen gehören. So hat er denn neulich erklärt, wenn die Schweiz eine aktivere Aussenpolitik treiben würde, so könnte sie sich als Friedensvermittlerin betätigen, was eine wirtschaftliche Verbesserung ihrer Lage zur Folge haben würde. Das bedeutet, Sand in die Augen streuen. *Duttweiler* ist intelligent genug, um zu wissen, dass es falsch ist. Er kompromittiert damit aber die aussenpolitische Lage der Schweiz, und man darf nicht achtlos daran vorübergehen. Es ist unverantwortlich, kantonale Politik mit Einmischungen in die Aussenpolitik zu finanzieren.

Vor der Meinung, die das Votum *Perréard* aufkommen lassen könnte, dass polizeiliche Massnahmen gegen *Duttweiler* ergriffen werden sollten, ist zu warnen²⁵. Man muss sich hüten, ihm die Martyrerkrone aufzusetzen.

Dagegen stellt sich die Frage, ob nicht der Vorsteher des Politischen Departements im Rat Stellung nehmen sollte zur *Duttweiler'schen* Forderung einer aktiven Aussenpolitik.

Sollte nicht auch Herr *Rappard*, der übrigens Unterhändler in London ist²⁶, wegen der Auslassungen seines Parteiführers²⁷ gestellt werden?

24. A l'occasion de plusieurs assemblées publiques, *Duttweiler* a invité le Conseil fédéral à adresser au monde un appel en faveur de la paix.

25. Cf. plus bas l'intervention du Conseiller national *Perréard* pour préciser le sens de ses propos.

26. Cf. Nos 200 et 204.

27. En septembre 1941, *W. Rappard* a été élu au Conseil national comme candidat hors parti sur la liste de l'Alliance des Indépendants (*Landesring*), le parti de *G. Duttweiler*.

2. Ist die geschilderte Unkenntnis der Schweiz in den Vereinigten Staaten nicht eine Folge der Zurückhaltung der Schweiz mit der Propaganda in USA? Ein initiativeres Vorgehen wäre am Platze. Es stellt sich überhaupt die Frage, ob unsere Propaganda in den Unierten Staaten nicht allzu zurückhaltend ist.

3. Wie steht es mit der englischen Weigerung, jene Waren zur Ausfuhr zuzulassen, bei denen der Feindanteil 5% übersteigt?

4. Der Redner nimmt mit Genugtuung von der Erklärung Kenntnis, dass eine Gefahr englischer Bombardierungen nicht besteht.

M. Bringolf. 1. Mit der Zwischenbemerkung betreffend die Aufnahme englischer Nachrichten in unsere Presse hat es folgende Bewandnis (bei der Behandlung durch Herrn Bundesrat Pilet-Golaz in seinem Exposé der Aufnahme englischer Nachrichten in unsere Zeitungen erfolgte seitens des Herrn Bringolf der Zwischenruf: «Pourquoi pas», dem Herr Bundesrat Pilet-Golaz die Gegenfrage «Pourquoi» entgegenstellte): Es trifft zu, dass Exchange-Nachrichten in der Schweizerpresse weitgehend berücksichtigt werden. Es ist das eine journalistische Notwendigkeit. Die Schweizerische Depeschagentur ist zwar teuer, aber liefert nichts. Wer also im Ausland keine kostspieligen Korrespondenten unterhalten kann, ist auf Exchange und United-Press angewiesen. Duttweiler benützt bezeichnenderweise sowohl Exchange-Nachrichten wie den waschechten Nazi Paul Werner²⁸ («P.K.»-Korrespondent).

2. Was Duttweilers Entgleisungen anbelangt, so misst ihnen der Redner nicht eine besondere Bedeutung bei. Noch handelt es sich nicht um eine ernste Gefahr, die Polizeimassnahmen notwendig macht. Duttweiler fühlt die Friedenssehnsucht und nützt sie wirtschaftlich aus. Er wird bald erledigt sein, wenn die Migros nicht mehr etwas billiger wird verkaufen können.

3. Handelsdelegation in London: Der Redner bedauert, dass der Delegation nicht ein Mann der Gewerkschaften beigegeben wurde²⁹. Nicht dass der Erfolg damit sichergestellt wäre, aber zur Fühlungnahme mit den Labourleuten. Der Bundesrat ist zu sehr in traditionellen Methoden befangen.

4. Was ist vom Pucheu-Gerücht³⁰ zu halten?

5. Wie steht es jetzt vom Gesichtspunkt des Politischen Departements mit der Kinderhilfe? Hat nicht die Reklame Duttweilers eine Zurückhaltung Deutschlands hinsichtlich der belgischen Kinder verschuldet?³¹

M. Jäggi. 1. Zur Frage der englischen Nachrichten in unsern Zeitungen ist zu sagen, dass eine Parität der halbamtlichen Meldungen in unserer Presse nicht vorhanden ist. Es besteht ein Übergewicht der alliierten Nachrichten, und damit wird der Eindruck erweckt, unsere Presse befinde sich im Fahrwasser der Alliierten. Zwar würden viele Zeitungen auf die Exchange-Meldungen verzichten, aber das Publikum will sie, weil sie farbig sind und einen Versuch der Darstellung taktischer Entwicklungsvorgänge bieten. Diesem Bedürfnis haben zuerst die grossen Zeitungen entsprochen, wobei der Umstand eine Rolle spielte, dass die Exchange-Meldungen billig sind. Aus Konkurrenzrücksichten musste dann die mittlere Presse diese Nachrichten auch übernehmen. Auf Seiten der Achsenmächte besteht eine solche Nachrichtenquelle nicht. Wenn etwas geändert werden müsste, so wäre die Änderung von oben herab anzuordnen. Die Herstellung der Parität wäre vom Gesichtspunkt der Neutralität wünschenswert.

2. Duttweiler hat sich bereits im Zürcher Wahlkampf in die Aussenpolitik eingelassen. Es ist verwunderlich, dass die Pressezensur gegenüber der «Tat»³² so nachsichtig ist.

3. In der Presse ist der Wunsch nach Wiederbesetzung des Gesandtenpostens in Rom mit einem

28. *Correspondant du journal Die Tat à Berlin* (E 2001 (D) 2/131 et E 2001 (D) 3/17).

29. *Sur la composition de la délégation, cf. N° 161.*

30. *Cf. note 23 ci-dessus.*

31. *Sur la création du Secours aux enfants, cf. N° 231, note 2. Sur l'offre de 2 millions de francs faite par Duttweiler au Secours aux enfants, cf. E 2001 (D) 2/188 et E 2001 (D) 1968/74/10.*

32. *Cf. E 4450/327, 943 et 6247.*

Vertreter der italienischen Schweiz aufgetaucht³³. Dieser Schritt sollte getan werden, wenn er möglich ist, wobei selbstverständlich die Eignung die erste Voraussetzung ist.

M. Gut. 1. Die Eskapaden Duttweilers schaffen Verwirrung. Es war aber nicht Sache der Abteilung Presse und Funkspruch, dagegen einzuschreiten, soweit Duttweiler seine Ansichten in Vorträgen vertrat. Der Redner schliesst sich der Auffassung des Herrn Reinhard an, dass Duttweiler gestellt werden sollte.

2. Die schweizerisch-deutschen Pressebeziehungen werden durch Auslassungen der deutschen Presse belastet. Es handelt sich immerhin um ca. 40 Zeitungen. Der Redner wünscht, dass das Politische Departement in Deutschland wissen lasse, dass die deutsche Pressepolemik in der Schweiz übel vermerkt wird. Es soll nicht jede einzelne Anrempelung zurückgewiesen werden, aber eine allgemeine Vorstellung wäre am Platze.

3. Der Redner hat keine Bedenken, dass die Parität in der Schweizerpresse gestört sei. Deutschland legt in diesem Krieg viel weniger Wert auf die Pressepropaganda als im letzten Krieg. Die Exchange-Meldungen dienen nicht zuletzt dem Feind als Nachrichtenquelle. Die Redaktionen müssen diese Meldungen verwenden; sie sollen es aber mit Vorsicht tun.

4. Wie steht es mit der Stellung der Schweiz zur Internationalen Filmkammer?³⁴

5. Was ist zur Visapraxi mit Deutschland³⁵ zu sagen? Man bekommt den Eindruck, dass die Sichtvermerkerteilung in Deutschland nach subjektiven Gesichtspunkten erfolgt.

6. Was ist über die schweizerische Propaganda im Ausland im Sinn einer kulturellen Aufklärung zu denken?

7. Auf der englisch-amerikanischen schwarzen Liste waren Ende 1941 400 Schweizerfirmen aufgeführt³⁶. Wie gliedern sich diese Firmen nach Branchen?

M. Schmid. Es muss in der Schweiz ein Netz von Werbeagenten geben, die unsere jungen Leute veranlassen, nach Deutschland zu gehen. Aus polizeilicher Quelle ist zu vernehmen, dass bereits etwa 3000 Schweizer im deutschen Heer dienen, wovon ungefähr 1000 nach Deutschland hinausgeschmuggelt wurden (hauptsächliche Passierstellen in Basel und Schaffhausen)³⁷. Die Werbung für den deutschen Heeresdienst erfolgt durch Schweizer, die im Auftrage deutscher Amtspersonen (Koloniefunktionäre, Leiter von Arbeitsorganisationen) handeln. Werden ernstere Schritte gegen dieses Treiben unternommen?

M. Rosselet. 1. J'enregistre la réponse à la question posée concernant le contrôle postal.

2. J'ai été intéressé par les explications données sur le développement éventuel des relations germano-russes; je suis convaincu qu'un revirement est possible. Nous n'y aurions aucun intérêt. Aussi faut-il souhaiter que les possibilités d'intervention en faveur de la paix se représentent à nous avant la soudure germano-russe. Il ne s'agit nullement de provoquer ces occasions, ce qui serait nuisible, mais de ne pas laisser passer l'occasion.

M. Bringolf. 1. Schliesst sich den Bemerkungen des Präsidenten betreffend die Verwendung der englischen Nachrichten in der Schweizerpresse an.

2. Macht auf die in Deutschland amtlich zugelassene Propaganda der schweizerischen Rechtsextremisten aufmerksam. Die in die Schweiz eindringende Propaganda fördert das Schwarzgängertum.

3. Stimmt es, dass in Stuttgart auf dem Schweizerischen Konsulat Verhaftungen vorgenommen wurden?³⁸

4. Kann über die seinerzeit in Aussicht gestellte, aber noch nicht verwirklichte neue Verwendung des Herrn Minister Ruegger Aufschluss erteilt werden? Ist etwas Wahres an den unkontrol-

33. Cf. N° 266.

34. Cf. N° 102.

35. Cf. annexe au N° 260.

36. Cf. annexe II au N° 191.

37. Cf. N° 94 et annexe.

38. Cf. N° 38, note 31. Cf. aussi, plus bas, la réponse de Pilet-Golaz.

lierbaren Gerüchten über Differenzen zwischen Bundesrat Pilet-Golaz und Minister Ruediger?³⁹

5. Ist es möglich, zuverlässige Angaben über die bisherigen deutschen Mannschaftsverluste im Krieg zu erhalten?

M. Perréard n'envisage nullement des mesures de police contre Duttweiler, mais voudrait que de nouvelles incursions dans la politique étrangère fussent prévenues.

M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz.

1. Les déclarations faites par M. Duttweiler sont regrettables parce qu'elles constituent un exemple et une imprudence. Il est certain que des initiatives politiques intempestives ne feraient que compromettre la situation économique de notre pays. Le contrôle des assemblées politiques appartient aux Cantons, pourtant je dois dire en qualité de Chef du Département politique qu'on a parfois l'impression de trop de patience de la part de la Division Presse et Radio à l'égard de la «Tat».

Je ne m'exagère pas le danger Duttweiler vu à l'étranger et nous ne voudrions pas aider M. Duttweiler en sévissant. Le silence risque-t-il d'être interprété comme une approbation? J'ai des hésitations à envisager une mise au point officielle. Il ne peut en tout cas pas être question d'une intervention tout exprès, mais peut-être à l'occasion. Eventuellement pourrais-je effleurer cette question en répondant à la motion Reinhard, que j'ai d'ailleurs l'intention d'accepter⁴⁰.

Quant à M. Rappard, il lui serait facile de répondre que le *groupe* Duttweiler est une fiction.

2. Je suis de l'avis de M. Rosselet: Nous ne devrions pas laisser échapper *l'occasion de paix*. Ce que la Suisse peut faire, c'est de mettre à disposition l'attitude d'entière impartialité et il appartient au Chef du Département politique de discerner le moment opportun. C'est là la difficulté et mieux vaut réfléchir une seconde de trop qu'une seconde de trop peu. En tous cas, l'intérêt national passe avant tout.

3. *Propagande suisse aux Etats-Unis.*

Je sais qu'un journaliste aux Etats-Unis, du nom de Reinhardt, a assuré que M. Bruggmann ne connaissait que trois diplomates à Washington, mais je sais aussi que ce Reinhardt est un juif allemand naturalisé américain.

L'opinion émise par M. Schwengeler dans le «Bund» a plus de poids. Cependant toutes les personnes déconseillent de faire maintenant de la propagande aux Etats-Unis. Il y aurait pour nous le danger de devenir suspects, toute propagande étrangère étant à l'heure actuelle mal vue en Amérique, et celui de voir la propagande suisse utilisée par la propagande de guerre. M. Schwengeler, à qui nous avons parlé, s'en est rendu compte.

Il faut plutôt agir sur le Gouvernement américain. A cet égard, les liens de parenté de M. Bruggmann⁴¹ nous sont utiles.

Je voudrais d'ailleurs reprendre ce problème avec M. Bruggmann quand il pourra venir en Suisse.

39. Cf. annexes au N° 172.

40. *La motion Reinhard, du 17 mars 1942, demande au Conseil fédéral d'entreprendre des démarches auprès des Puissances pour la mise sur pied d'une œuvre de secours en faveur des enfants d'Europe menacés par la guerre, les épidémies et la famine (cf. N° 231, note 2).*

Le 11 juin suivant, devant le Conseil national, Pilet-Golaz déclare accepter la motion Reinhard au nom du Conseil fédéral et expose les efforts déjà entrepris en Suisse en faveur des enfants. Il ajoute alors: Ce que cela coûte, ne me le demandez pas; jusqu'à maintenant, beaucoup moins que ce que nous buvons ou fumons en un mois; beaucoup moins que ce que nous voudrions donner. Le peuple suisse s'intéresse davantage à ce qu'il pourrait faire encore qu'à ce qu'il a déjà fait. Je suis sûr qu'il est désireux de décupler son effort, non pas de le comptabiliser. Je fus particulièrement heureux de constater avec quelle santé morale il a réagi lorsque certains ont voulu, à l'occasion du Secours suisse aux enfants, faire de la propagande, – disons le mot, même s'il est déplaisant, – de la réclame politique, ou spectaculaire, ou commerciale, ou partisane. Il ne pense pas dans sa très grande majorité à tirer argument, de quelle manière que ce soit, de son élan charitable (E 1301/350).

41. *Bruggmann avait épousé en 1924 une sœur du Vice-Président Wallace.*

Sur la propagande suisse aux Etats-Unis, cf. E 2200 New York 7/91.

4. A propos de la condition anglaise de ne plus autoriser l'exportation des marchandises dont l'apport des pays ennemis dépasse 5%, il n'y a rien de nouveau. C'est une difficulté qui semble pouvoir être surmontée si un arrangement *général* intervenait.

5. Si nous n'avons pas à craindre de la part des Anglais des *bombardements* inopinés, il faut éviter aussi une euphorie tapageuse.

6. Aurait-on bien fait de joindre un socialiste à la *Délégation suisse à Londres*? Chacun peut répondre à cette question en toute bonne foi. Des contacts avec des travaillistes anglais pourraient être utiles, mais plutôt qu'officiels, il serait préférable qu'ils fussent privés. M. Kelly avait nettement déconseillé de composer la Délégation d'hommes politiques.

7. En ce qui concerne le *changement d'ambassadeur*, j'ai dit tout ce que je pouvais dire. Les usages internationaux interdisent d'en dire davantage.

8. La question des *secours aux enfants* sera développée en détail en réponse à la motion Reinhard. Il va sans dire que le tapage de M. Duttweiler n'a pas été propice à cette affaire et il est humainement pénible de trafiquer la charité avec des boîtes de conserves. Faut-il conclure que les enfants belges en ont subi les conséquences? Il semblerait plutôt que d'autres raisons que des considérations politiques s'opposent à leur arrivée en Suisse. D'ailleurs, les Autorités allemandes ont donné leur assentiment à l'hospitalisation en Suisse d'enfants serbes et de France occupée. J'aurai peut-être l'occasion de parler de ces questions avec deux personnalités allemandes dont la visite est annoncée, MM. Hartmann et Sethe.

9. Il ne me viendrait pas à l'esprit de demander à la presse de supprimer les nouvelles de *l'Agence Exchange*. Ce n'est pas une affaire de tout ou rien, mais une question de mesure. Par ailleurs il faut veiller à la présentation des nouvelles, présentation qui offusque parfois par la partialité. En outre, il est important de supprimer les nouvelles qui ont un caractère injurieux, surtout celles qui touchent à l'honneur militaire. Enfin, les bulletins des légations étrangères ne doivent pas paraître dans nos journaux.

10. La constatation relevée par M. Gut dans le rapport de gestion du Département politique concernant l'amélioration des *rapports de presse* a un caractère général. Il ne convenait pas de faire des différences entre les divers pays. Les écarts de la presse allemande ne sont pas acceptés en silence. Des interventions sont faites – fréquemment par moi-même auprès de M. Köcher –, mais il ne sied pas de l'annoncer publiquement à chaque coup.

11. La question de l'adhésion de l'industrie suisse du film à la *Chambre internationale du Cinéma* n'a formellement pas encore été résolue. Quant au fond, l'attitude à adopter ne fait pas de doute: maintenant qu'on nous menace de boycottage, nous ne pouvons plus céder. Il faudra au besoin renoncer à la production de films.

Cette question ne doit pas être débattue publiquement.

12. Faut-il modifier à l'égard de l'Allemagne notre pratique *d'octroi de visa*? La question est étudiée par M. Rothmund. La situation actuelle est intolérable et il faut tenter d'obtenir des allègements. On nous reproche, pas tout à fait à tort, les agissements de notre service de renseignements. N'oublions pas que politiquement nous avons un intérêt à voir venir les Allemands, pour apprendre à connaître la Suisse qu'ils ne connaissent pas.

13. Je ne suis pas en état de dire quelles sont les branches de l'industrie et du commerce suisses plus spécialement frappées par l'inscription sur la *liste noire*. Sans doute s'agit-il, en dehors des entreprises qui travaillent pour l'Axe ou qui représentent avant tout les intérêts des pays ennemis, principalement de celles à caractère international. Je note la question.

14. Le *départ clandestin de jeunes gens* désireux de prendre du service dans l'armée allemande n'échappe pas aux autorités. Les services de police font actuellement des enquêtes concernant le recrutement.

15. Il appartient avant tout aux services de surveillance d'empêcher l'introduction et la diffusion en Suisse des *tracts* provenant des dissidents suisses en Allemagne. L'indulgence dont bénéficient ces Suisses en Allemagne s'explique par ce qu'on peut appeler la «Nebenregierung».

16. Il est exact qu'à *Stuttgart* deux de nos fonctionnaires consulaires ont été appréhendés. Les arrestations ont été effectuées sous la prévention de service de renseignements (activité qui n'est pas

27 MAI 1942

615

douteuse). Je n'ai jamais aimé cette promiscuité que j'ai trouvée en prenant le Département politique.

L'un des fonctionnaires est rentré en Suisse à la faveur d'un échange. La question se pose d'un échange plus étendu.

17. J'ignore tout des dissensions entre M. *Ruegger* et moi, auxquelles M. Bringolf a fait allusion. M. Ruegger prend trois mois de repos, ce qui est parfaitement naturel et compréhensible. Pour le reste, il s'est récemment encore déclaré d'accord avec mes intentions.

18. Le chiffre exact des *pertes allemandes* n'est pas connu. Il s'agit d'ailleurs moins d'une question de nombre que d'épuisement.

En fin de séance, la Commission approuve le communiqué ci-joint⁴², destiné à la presse.
21.5.1942 – 11.30 h.

42. Cf. *document principal*.